

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 janvier 2010

Présents : MM. Christian SORET, Bernard LEROY, Dominique NEVEU, Claude DASSE,
Mmes Sylviane BERTIN, Catherine CARPENTIER
MM. Alain ROCHETTE, Gérard PAQUERAUD, Jean-Jacques LETAILLEUR

Absents: Mlle Fabienne DRUOT avec pouvoir à M. LEROY
Melle Marie VONCKEN avec pouvoir à M. PAQUERAUD
M Thierry VANDEBROUCK avec pouvoir à M. SORET
M. Christian FAUCHET avec pouvoir à M. ROCHETTE
M. THOMAS avec pouvoir à M. DASSE

Secrétaire de séance : Monsieur DASSE

La séance est ouverte à 20 h 30

Le conseil a délibéré et pris les décisions suivantes :

1) **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES 3 NOVEMBRE & 11 DECEMBRE 2009**

Après lecture par Monsieur le Maire, les procès-verbaux, **sont approuvés, à l'unanimité.**

2) **REALISATION DES ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE DE « L'ESPACE SPORTIF & LOISIRS »
(RUE DES MAUROIS)**

Le Cabinet MF Architecture a été retenu pour un montant de 23700 € HT.

3) **EMBELLISSEMENT DU VILLAGE**

Les huit zones (montant total près de 539 € m²) prévues seront plantées, entretenues, arrosées par l'Entreprise « Le Chêne Vert » pour un montant total, pour 2010, de 6131 € HT. Les plantes seront fournies par « Le Jardin de Campagne » pour un montant de 13818,80 € HT, une subvention du Parc Naturel Régional du Vexin Français de 9673,16 € étant prévue.

Par ailleurs, la zone paysagère située au carrefour des rues de l'Isle et du Cimetière sera aménagée pour un montant estimé de 1000 €.

4) **CIMETIERE : PRIX ET DUREE DES CONCESSIONS**

- durée des concessions fixées : **30 ans**
- montant : Cimetière : 500 €
Columbarium : Habitants du village :
Case : 1150 €
Mini caveaux : 1300 €
Non résidents :
Case : 1700 €
Mini caveaux : 1900 €

Il a été demandé par le conseil municipal de :

- modifier le règlement
- modifier le poste 2 du libellé (fait par Monsieur Fauchet)

5) **OUVERTURE DE LA MAIRIE**

La Mairie sera ouverte le **samedi matin** de **10h à 12h** les 1ers et 3èmes samedis du mois. Cette mesure est expérimentale, le point sera fait fin juin.

6) **NUMEROTATION DE CERTAINS TERRAINS**

Rue de Butel/rue de l'Isle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la vente des terrains : rue des Maurois, rues de Butel/de l'Isle et du Bois Quéris implique l'attribution d'une nouvelle numérisation des futures habitations et propose les numéros suivants :

N° de lot	N° de parcelle	N°	Nom
1	ZD 3	14	Durieux/De Souza
2	ZD 3	16	
3	ZD 3	18	Baptista Christophe
4	ZD 3	20	Gasst/Mesnil
5	ZD 3	22	Binard Pascal

Rue de Butel/rue de l'Isle

N° de lot	N° de parcelle	N°	Nom
A	AD 218	2bis	M. Assez

Rue du Bois Quéris

N° de lot	N° de parcelle	N°	Nom
A	ZD 204	4	Mme Goupil
A	ZB 6	11	M. Mme Bertin
B	ZB 6	13	M. Mme Bertin

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par **12 voix pour** et **2 abstentions** accepte la proposition de Monsieur le Maire.

7) **« JE JARDINE MON VILLAGE »**

Présentation de cette action qui consiste à planter des bandes de terre situées sur l'espace public, au pied des clôtures, le long des sentes et des maisons. 79 points ont été répertoriés. Cette opération va s'étaler sur trois ans.

8) **F.I.L. (FONCTIONS D'INITIATIVES LOCALES)**

Adhésion de la commune à cette action, dans le cadre de la Communauté de Communes du Val de Viosne.

QUESTIONS DIVERSES :

- 1) l'Agence Postale Communale :

Une réunion de travail est planifiée le 19 février prochain en mairie à 18h00.

- 2) salle polyvalente :

Projet annulé.

La séance est close à **22h30**.